



Document de décision de Ski NB – Fonctionnement des compétitions Automne 2025

Groupe d'âge U10 (U8) – Apprendre à glisser / Fondements du ski (vise principalement les athlètes de 6, 7, 8 et 9 ans)

- Tous les athlètes devront être inscrits auprès de Ski NB. Les compétitions seront organisées au sein des clubs, où l'on mettra principalement l'accent sur le développement des habiletés en ski dans le contexte d'un carnaval de ski incluant des environnements de « COURSE ».
 - Les épreuves devraient inclure le slalom (SL), le slalom géant (GS), le combiné et une activité ludique Strive/Ascension.
- Les épreuves du carnaval seront basés sur le modèle créé dans le cadre de la série historique de festivals Nancy Greene.
- Les combinaisons de descente ne seront pas autorisées lors des compétitions. Les athlètes devront porter un manteau et un pantalon d'hiver.
- On utilisera des portes d'apprentissage pour enfants, c.-à-d. des portes de 155 cm (60 po) à tiges de 25-27 mm ou des portes courtes.

Groupe d'âge U12 – Fondements du ski / Apprendre à s'entraîner (vise principalement les athlètes de 10 et 11 ans)

- Tous les athlètes devront être inscrits auprès de Ski NB.
- Ce groupe d'âge sera combiné avec U14 pour la participation aux épreuves de SL, GS et SX. L'accent est mis sur le développement des habiletés.
- On ajoutera au calendrier des épreuves spécifiques pour U12 auxquelles les athlètes U12 pourront participer (vitesse, parallèle), p. ex. à l'Île-du-Prince-Édouard.
- On utilisera des portes d'apprentissage pour enfants, c.-à-d. des portes de 155 cm (60 po) à tiges de 25-27 mm pour le SL.
- Les combinaisons de descente ou mono-pièce seront autorisées.
- Les protège-bras ne seront pas autorisés.
- Des programmes de développement de Ski NB et des camps de perfectionnement U12 seront proposés.
- L'ordre de départ sera entièrement aléatoire pour la première manche et inversé pour la seconde manche.
 - Tous les athlètes auront droit à deux manches.
 - Les résultats seront basés sur la définition fournie par le codex d'ACA : on utilisera le temps de la manche dans le cas d'une course à une manche et le temps combiné dans le cas d'une course à deux manches. Les prix seront attribués suivant les règles provinciales de compétition du Nouveau-Brunswick officielles (RPC-NB).



Groupe d'âge U14 – Apprendre à s'entraîner / Apprendre à compétitionner (athlètes âgés de 12 et 13 ans)

- Tous les athlètes devront être inscrits auprès de Ski NB.
- Ce groupe d'âge sera combiné avec U12 pour la participation aux épreuves de slalom (SL), slalom géant (GS), super-G (SG) et ski cross (SX).
- On utilisera des portes d'apprentissage pour enfants, c.-à-d. des portes de 155 cm (60 po) à tiges de 25-27 mm pour le SL.
- On ajoutera au calendrier des épreuves spécifiques pour U14 auxquelles les athlètes U14 pourront participer (vitesse, parallèle).
- Les combinaisons de descente ou mono-pièce seront autorisées.
- Les protège-bras ne seront pas autorisés.
- Des programmes de développement de Ski NB et des programmes de performance U14 seront accessibles.
- L'ordre de départ sera entièrement aléatoire pour la première manche et inversé pour la deuxième manche.
 - Tous les athlètes auront droit à deux manches.
 - Veuillez consulter les règles provinciales de compétition du N.-B. (RPC-NB).
 - Les résultats seront basés sur la définition fournie par le codex d'ACA : on utilisera le temps de la manche dans le cas d'une course à une manche et le temps combiné dans le cas d'une course à deux manches.

Groupe d'âge U16 – Apprendre à compétitionner / S'entraîner à compétitionner (athlètes âgés de 14 et 15 ans)

- Tous les athlètes devront être inscrits auprès de Ski NB.
- Ce groupe d'âge sera combiné avec U18+ et compétitionnera au sein des courses de SL, GS, SG et SX.
- On utilisera des portes de type B FIS de 180 cm.
- On pourra ajouter au calendrier des épreuves spécifiques pour U16 auxquelles les athlètes U16 pourront participer.
- Les combinaisons de descente ou mono-pièce seront autorisées.
- Les protège-bras sont autorisés.
- Des vêtements résistants aux coupures sont fortement recommandés.
- Des programmes de développement de Ski NB et des programmes de haute performance U16 seront accessibles.
- Tous les athlètes seront inscrits au niveau national.
- L'ordre de départ sera basé sur le classement national des points des athlètes et les athlètes non classés partiront dans un ordre aléatoire. La deuxième manche se déroulera dans l'ordre inverse des 30 premiers, puis selon le classement.
 - Tous les athlètes auront droit à deux manches.
 - Veuillez consulter les règles provinciales de compétition du N.-B. (RPC-NB).
 - Les résultats seront basés sur la définition fournie par le codex d'ACA : on utilisera le temps de la manche dans le cas d'une course à une manche et le temps combiné dans le cas d'une course à deux manches.



Groupe d'âge U18/21 – S'entraîner pour compétitionner

- Tous les athlètes devront être inscrits auprès de Ski NB et facultativement auprès de la FIS.
- Ce groupe d'âge sera combiné avec U16 pour la participation aux épreuves de slalom (SL), slalom géant (GS), super-G (SG) et ski cross (SX).
- On utilisera des portes de type B FIS de 180 cm.
- On pourra ajouter au calendrier des épreuves spécifiques pour U18 auxquelles les athlètes U18 pourront participer. La SQA propose la série CJP qui pourrait, selon les quotas existants, offrir des départs supplémentaires. Le calendrier des courses de la FIS sera accessible aux athlètes qui choisissent de s'inscrire et d'obtenir une carte de la FIS.
- Des vêtements résistants aux coupures sont fortement recommandés.
- Des programmes de développement de Ski NB ainsi que des programmes de la FIS seront accessibles.
- Tous les athlètes seront inscrits au niveau national.
- L'ordre de départ sera basé sur le classement national des points des athlètes et les athlètes non classés partiront dans un ordre aléatoire. La deuxième manche se déroulera dans l'ordre inverse des 30 premiers, puis selon le classement.
 - Tous les athlètes auront droit à deux manches.
 - Veuillez consulter les règles provinciales de compétition du N.-B. (RPC-NB).
 - Les résultats seront basés sur la définition fournie par le codex d'ACA : on utilisera le temps de la manche dans le cas d'une course à une manche et le temps combiné dans le cas d'une course à deux manches.

Fonctionnement des courses

- **Épreuves techniques**
 - Les groupes U12/U14 compétitionneront au sein d'un même tracé. Une fois l'épreuve terminée, les athlètes U12/U14 seront évalués à une station d'évaluation des habiletés d'élite. Cette évaluation additionnelle s'inscrit directement dans l'objectif d'ACA de parfaire les habiletés au-delà des parcours de course ou du franchissement de portes. Ski NB assurera l'encadrement et la direction requis pour faciliter le fonctionnement de la station d'évaluation lors de toutes les courses U12/U14.
 - Des prix seront attribués pour la course ainsi que pour l'évaluation des habiletés.
 - Ce groupe d'âge utilisera des portes d'apprentissage de 155 cm (60 po) pour le SL. Il est recommandé d'utiliser également de telles portes pour le GS, mais les portes de 180 cm seront autorisées.
 - Les protège-bras ne seront pas autorisés.
 - L'ordre de départ regroupera tous les athlètes U12/U14 au sein d'un tirage aléatoire.
 - Suivant les RPC-NB de Ski NB.
 - Les compétitions CanAm U14 et régionales de l'Est U16 incluront une épreuve médaillée basée sur les habiletés combinées.



- **Épreuves de vitesse**
 - Les athlètes des groupes U14, U16 et U18+ participeront à des épreuves de vitesse.
 - On modifiera le camp de vitesse de Ski NB pour inclure une journée d'évaluation des habiletés, conformément aux exigences d'inscription d'ACA pour les épreuves de haute performance. Le programme proposé prévoira désormais trois jours d'entraînement en SG et une journée d'évaluation des habiletés, suivie des compétitions.
 - Ski NB assurera l'encadrement et la direction requis pour faciliter la journée d'évaluation. Des prix seront attribués et les résultats de l'évaluation seront intégrés aux critères de sélection de Ski NB des programmes de haute performance, aux critères de sélection U14 CanAm et aux critères de sélection U16 des compétitions régionales de l'Est.
 - À noter : ACA exige désormais que tous les athlètes inscrits aux épreuves U14 CanAm ou U16 nationales de l'Est obtiennent un score préalable d'une évaluation physique combinée, c'est-à-dire une évaluation obligatoire de leur condition physique et de leurs habiletés techniques d'ACA avant l'épreuve.
 - La combinaison de la condition physique + les habiletés constitue désormais une épreuve médaillée dans les deux types de compétitions.
 - L'ordre de départ pour les épreuves de vitesse sera aléatoire pour les groupes U14, U16 et U18+ (veuillez consulter les RPC-NB pour des détails.) Le jury pourra rajuster le tirage des groupes U16/U18+ en fonction de la taille du groupe.
 - Des vêtements résistants aux coupures sont fortement recommandés.
- **Évaluation combinée des habiletés d'élite**
 - L'évaluation combinée des habiletés d'élite est basée sur le programme Strive/Ascension d'ACA. ACA fournira un modèle précisant les habiletés à évaluer et les méthodes d'évaluation de chacune avant le début septembre.
 - Chaque club recevra le cadre d'évaluation combinée des habiletés d'élite lui permettant d'intégrer l'entraînement des habiletés dans ses programmes respectifs.
 - Les groupes U12/U14 participeront à une évaluation à une station lors de chaque course.
 - Les groupes U14/U16/U18+ participeront à une journée complète d'évaluation des habiletés, qui se déroulera à l'image des évaluations des habiletés lors des compétitions de haute performance pour chaque groupe d'âge.

Les détails définitifs concernant les groupes d'âge seront communiqués lors de l'assemblée générale annuelle de Ski Nouveau-Brunswick.

GLOSSAIRE

Épreuve de course : compétition où l'athlète compétitionne à titre individuel, p. ex. épreuve de la division 1 U16.

Épreuve de carnaval : compétition où l'athlète participe à des concours à diverses stations d'évaluation des habiletés pouvant inclure des courses chronométrées.